

## CLUBS LABELLISES (saison 2012-2013)

### **CAHIER DE CHARGE DE LA FILIERE EDUCATIVE**

<b>MINI TENNIS 5-6 ANS</b>	Avoir un encadrement du mini tennis par un BAES 1 (minimum) : 12 joueurs (maximum) / court / 2 enseignants
	Utiliser le matériel spécifique (Kit mini tennis)
	Suivre la programmation annuelle des contenus relative au Mini tennis
	Mettre en place de 3 ateliers au sein de la séance : fond de court ou jeu au filet, service, motricité
	Proposer une 2ème séance pour les enfants qui présentent des qualités
<b>ECOLE DE TENNIS CONCEPT EVOLUTIF A partir de 7 ANS</b>	Avoir une école de tennis encadré par un BAES 1
	Organiser les groupes par niveau / 3 niveaux : initiation ROUGE (12 joueurs / court / 2 enseignants) initiation terrain ORANGE (6 joueurs / court / 2 enseignants) perfectionnement terrain VERT (4 joueurs / court / 1 enseignant)
	Utiliser le matériel et la pédagogie évolutive (balles, matériel spécifique : plots, cerceaux, cibles, filet mini-tennis)
	Evaluer la progression des enfants (tests de balle)
	Suivre la programmation annuelle des contenus
	Programme école de tennis : 1 * 1h30 (minimum)
<b>FORMATION 7-8 ANS</b>	Le groupe de lutin sélectionné par la DTN sera encadré par le club
	Le programme d'entraînement sera établi par la DTN
	1*2h de tennis et physique à 4 au maximum
	1*30' d'entraînement individuel ( <b>à la charge du joueur</b> )
	Les jeunes s'entraînent principalement dans le format de jeu préconisé par l'ITF et validé par la DTN / 7 ans : 11 m * 5 m balle rouge / 8 ans : 18 m * 8,23 m balle souple
<b>ENGAGEMENT DU CLUB</b>	Avoir un référent responsable de la direction sportive du club qui établit une relation d'échanges avec la DTN
	Avoir un enseignant diplômé ou inscrit à la prochaine formation BAES
	Participer aux journées de formation des enseignants
	Organiser un tournoi adulte ou jeune
	Avoir des jeunes qui participent aux circuits de tournois 9/18 ans
	Avoir une équipe inscrite aux championnats par équipes jeunes (facultatif)
	Participer aux journées de formation à l'arbitrage (former au minimum 1 arbitre)
	Avoir au minimum 50 licenciés

<b>ENGAGEMENT DE LA FRMT</b>	Apporter une aide technique
	Apporter une subvention de 6 000 dhs au club
	Former les enseignants
	Former les arbitres
	Fournir un kit mini-tennis